
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 23 novembre 2016 à 18h30 heures,
Au siège de GRAND LAC

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
2 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Pouvoir Isabelle MOREAUX-JOUANNET
3 AIX-LES-BAINS	T Jérôme DARVEY	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
5 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Marie-Alix BOURBIAUX
6 AIX-LES-BAINS	T Aurore MARGAILLAN	
7 AIX-LES-BAINS	T Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
8 AIX-LES-BAINS	T Véronique DRAPEAU	
9 AIX-LES-BAINS	T Serge GATHIER	
10 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
11 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
12 LE BOURGET DU LAC	T Marie-Pierre FRANÇOIS	
13 LE BOURGET DU LAC	T Pierre HOCHARD	
14 LE BOURGET DU LAC	T Françoise CARON	
15 LE BOURGET DU LAC	T Noël DAMIEN	
16 LE BOURGET DU LAC	T Philippe LANÇON	
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
18 BRISON SAINT INNOCENT	T Florence DUNOYER	
19 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Nicole FALCETTA	
20 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	Pouvoir d'Yves MERCIER
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Martine BERNON
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Gilles LAURENT	
23 GRESY-SUR-AIX	T Robert CLERC	
24 GRESY-SUR-AIX	T Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25 GRESY-SUR-AIX	T Didier FRANÇOIS	
26 MERY	T Eudes BOUVIER	
27 MERY	T Nathalie FONTAINE	
28 LE MONTCEL	T Jean-Christophe EICHENLAUB	
29 MOUXY	T Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
30 ONTEX	S Nadine BELAOUS	
31 PUGNY-CHATENOD	T Jean-Guy MASSONNAT	
32 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
33 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir de Corinne CASANOVA
34 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
35 TRESSERVE	T Eric COURSON	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
36 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
37 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
38 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	

16 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
AIX-LES-BAINS	Isabelle MOREAUX JOUANNET
AIX-LES-BAINS	Nicolas VAIRYO
AIX-LES-BAINS	Christiane MOLLAR
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
AIX-LES-BAINS	Marie-Alix BOURBIAUX
AIX-LES-BAINS	Jean-Marc VIAL
AIX-LES-BAINS	Nathalie MURGUET
GRESY-SUR-AIX	Elisabeth ASSIER

MOUXY
VOGLANS
VOGLANS

Gabrielle KOEHREN
Yves MERCIER
Martine BERNON

Autres présents non votants :

Daniel de MEDTS
Michel GOUDOUNEIX
Martine REVOL
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Saint Offenge
Directeur Général des Services
Directrice de cabinet
Responsable juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 novembre 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 316 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 36 présents (35 titulaires et 1 suppléant), et 47 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

FINANCES

Prise d'actions sociales au capital de la Société Publique Locale de la Savoie (SPLS)

Monsieur le Président rappelle que les sociétés publiques locales, créées par la loi 2010-559 du 28 mai 2010, sont des sociétés anonymes dotées d'une comptabilité privée dont l'actionnariat est exclusivement composé de collectivités territoriales et de leurs groupements.

Pour les missions entrant dans l'objet social de la société, les collectivités actionnaires peuvent contracter avec la SPL sans publicité ni mise en concurrence préalables, dans la mesure où la SPL réalise l'essentiel de son activité pour le compte des collectivités actionnaires et que ces collectivités exercent un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Monsieur le Président indique qu'une présentation de la société publique locale de la Savoie (SPLS), composée du Département de la Savoie, du SYPARTEC, de la commune du Bourget-du-Lac et de la commune de la Motte Servolex, a été faite au Bureau du 8 septembre 2016.

La SPLS dispose d'un capital social de 337 500 €, actuellement répartis de la façon suivante :

- Département de la Savoie : 112 500 €
- SYPARTEC : 112 500 €
- Commune du Bourget-du-Lac : 56 250 €
- Commune de la Motte Servolex : 56 250 €

Chaque membre de la SPLS dispose de représentants au sein de la SPLS (3 pour le Département et le SYPARTEC et 1 pour chaque commune).

Les membres sont régulièrement informés des éléments significatifs d'actualité sur les opérations en cours. Les collectivités exercent un suivi permanent sur les opérations qu'elles ont respectivement confiées à la société.

Monsieur le Président présente les opérations en cours de réalisation, portées par la SPLS pour le compte de ses actionnaires, ainsi que le tableau des derniers exercices de la SPLS, joints à la présente délibération.

Monsieur le Président propose que Grand Lac, Communauté d'agglomération du Lac du Bourget devienne actionnaire de cette société, en souscrivant des actions auprès de cette société à hauteur de 33 750 € (9,09 %). Cet actionnariat permettrait, dans un premier temps, de confier à la SPLS la réalisation du bassin des Bâtres.

L'entrée dans le capital social de la SPLS aura lieu après accord du conseil d'administration de la SPLS.

Il convient par ailleurs de désigner un représentant au sein de l'Assemblée générale et du conseil d'administration de la SPLS. Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Jean-Marc Drivet pour représenter Grand Lac au sein des instances de la SPLS.

Les crédits sont ouverts au budget.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

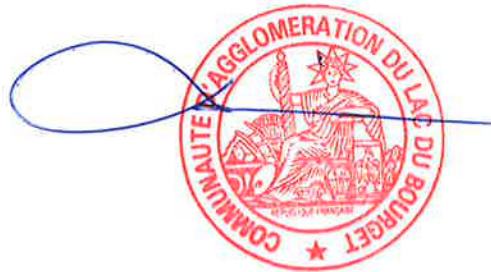
- APPROUVE le présent rapport ;

- APPROUVE l'actionnariat de la CALB au sein de la Société Publique Locale de la Savoie à hauteur de 33 750 € ;
- AUTORISE Monsieur le Président à transmettre cette demande d'actionnariat à la Société Publique Locale de la Savoie, à signer tous les documents afférents et à verser les fonds sur le compte capital ouvert pour l'augmentation du capital de la SPLS ;
- CONSTATE l'élection de Monsieur Jean-Marc Drivet pour représenter la CALB au sein de la SPLS.

Aix-les-Bains, le 23 novembre 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 38
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DE LA SAVOIE

1

EVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DE LA SAVOIE (SPLS)

Crées par la Loi 2010-559 du 28 mai 2010, les SPL sont des Sociétés Anonymes dotées d'une comptabilité privée dont **l'actionnariat est exclusivement composé de Collectivités Territoriales** (Communes, Département, Régions) **et de leurs Groupements**.

Pour les missions entrant dans l'objet social, les Collectivités actionnaires peuvent contracter avec la SPL **sans publicité ni mise en concurrence préalables**, dans la mesure où la SPL :

- réalise l'essentiel de son activité pour le compte des collectivités actionnaires, et exclusivement sur leur territoire ;
- les collectivités actionnaires exercent sur elle un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur leurs propres services.

2

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SPLS

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	112 500 €	33,33 %
SYPARTEC	112 500 €	33,33 %
COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC	56 250 €	16,67 %
COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX	56 250 €	16,67 %
TOTAL	337 500 €	100 %

3

REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	- M. Gilbert GUIGUE, Président - Mme Christelle FAVETTA-SIEYES - Mme Catherine CHAPPUIS
SYPARTEC	- M. Luc BERTHOUD - Mme Marina FERRARI - M. Benoît PERROTTON
COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC	- Mme Françoise CARON
COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX	- Mme Sylvie VUILLERMET

Techniciens administratifs

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	M. Antoine LE ROUX, D.G.A.
SYPARTEC	M. Jean-Jacques DUCHENE, Directeur Mme Véronique VALLA, D.A.F.
COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX	M. Vincent GAU, D.G.S.

4

CONTRÔLE EXERCÉ SUR LA SPLS PAR LES COLLECTIVITÉS

Le contrôle exercé par les Collectivités s'effectue par l'intermédiaire de leurs représentants dans la Société.

Il porte sur les trois niveaux de fonctionnement de la SPL de la Savoie :

- ❑ En matière d'orientations stratégiques
- ❑ En matière de gouvernance
- ❑ En matière d'activité opérationnelle

5

CONTRÔLE EXERCÉ SUR LA SPLS PAR LES COLLECTIVITÉS

> En matière d'orientations stratégiques :

- Décision sur la stratégie et les perspectives financières de la Société exprimées par le « Plan à moyen terme » définies par les Collectivités : définition des moyens généraux et en personnel nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques de ses actionnaires ;
- Décisions sur toutes les opérations comportant une part de risque contractuelle pour la Société ;
- **Validation des modalités de rémunération sur opérations ;**
- Approbation des comptes prévisionnels, comptes et rapports annuels ;
- Information au travers d'un compte rendu trimestriel ;
- Information sur les opérations en cours et les Comptes Rendus Annuels aux Collectivités Locales (les CRACL) approuvés sur chacune des opérations confiées ;
- Validation de la politique financière de la Société et information sur les caractéristiques des prêts contractés pour le financement des opérations et de la Société ;
- Tableau des emprunts sur chacune des opérations ;
- Validation des procédures internes.

6

CONTRÔLE EXERCÉ SUR LA SPLS PAR LES COLLECTIVITÉS

La SPL de la Savoie transmet aux administrateurs et aux censeurs représentant les collectivités actionnaires, un compte rendu trimestriel sur la situation de l'avancement budgétaire, de la trésorerie consolidée, du niveau global des emprunts, et de l'état de commercialisation.

Tous sont régulièrement informés des éléments significatifs d'actualité sur les opérations en cours.

➤ **En matière de gouvernance :**

La fréquence annuelle des réunions du Conseil d'Administration a été fixée à 3 séances minimum.

➤ **En matière d'activité opérationnelle :**

Les Collectivités exercent un suivi permanent sur les opérations qu'elles ont respectivement confié à la Société.

➤ ***Ces éléments sont repris dans le règlement intérieur à refondre.***

7

OPERATIONS EN COURS PAR ACTIONNAIRE

➤ **DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**

❑ **Portage des 7 immeubles dédiés à l'INES**

- Endettement : 18,5 M€
- Valeur nette des bâtiments : 19,2 M€
- Montant des loyers : 1,8 M€

❑ **En cours de signature** : mandat d'études pour l'extension de la zone aéroportuaire de Voglans

- Montant des études engagées : 20 K€

8

OPERATIONS EN COURS PAR ACTIONNAIRE

➤ **SYPARTEC**

- ❑ **ZAC II de Savoie-Technolac** : Concession d'aménagement
 - Surface : 45.000 m² de SDP
 - Total de bilan d'opération : 6,9 M€
 - Principales ventes : VERTILAC, EDF, SCANTECH
 - Endettement : 2,5 M€ dont 1 M€ d'avance de la Collectivité
 - ☛ Ces opérations clôturent la ZAC II.
- ❑ **ZAC III de Savoie-Technolac** : Concession d'aménagement
 - Surface : 190.000 m² de SDP
 - Démarrage : 2017
- ❑ **AERO** : Bail emphytéotique
 - Objet : réhabilitation d'un bâtiment pour la location à l'ENAAI
 - Coût total de l'opération : 1,8 M€
 - Montant d'emprunt : 1,8 M€
 - Loyer : 120 K€.

9

OPERATIONS EN COURS PAR ACTIONNAIRE

➤ **COMMUNE DE LA MOTTE-SERVOLEX**

- ❑ **ECO HAMEAU DES GRANGES** : mandat d'études pour l'aménagement d'un éco-quartier d'habitation à La Motte-Servolex
 - Enveloppe financière : 180 K€
 - Achèvement prévisionnel par création de ZAC : fin 2016

10

OPERATIONS EN COURS PAR ACTIONNAIRE

> COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC

❑ DELTA DE LA LEYSSE ET DE BUTTET : mandat d'études pour l'aménagement d'un éco-quartier d'habitation au centre du Bourget-du-Lac.

- Enveloppe financière : 160 K€

Compte tenu de l'annulation du PLU de la Commune et du refus, par deux fois, d'un permis de démolir par l'ABF, la Commune a décidé de suspendre le déroulement des marchés en cours.

11

TABLEAU DES DERNIERS EXERCICES DE LA SPLS

En Milliers d'euros	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires HT	89 062	621 318	1 404 171	2 149 953
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et reprises	6 180	27 033	418 891	427 581
Impôt sur les bénéfices	2 060	9 011	138 335	140 246
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	4 315	19 440	276 671	280 494
Résultat distribué	0	0	0	0

12

COMPTE D'EXPLOITATION 2015 SIMPLIFIE

(en K€)

PRODUITS D'EXPLOITATION	2 709
CHARGES D'EXPLOITATION	1 636
RESULTAT D'EXPLOITATION	+ 1 072
RESULTAT FINANCIER	- 652
RESULTAT 2015 AVANT IS	421
RESULTAT 2015 APRES IS	261

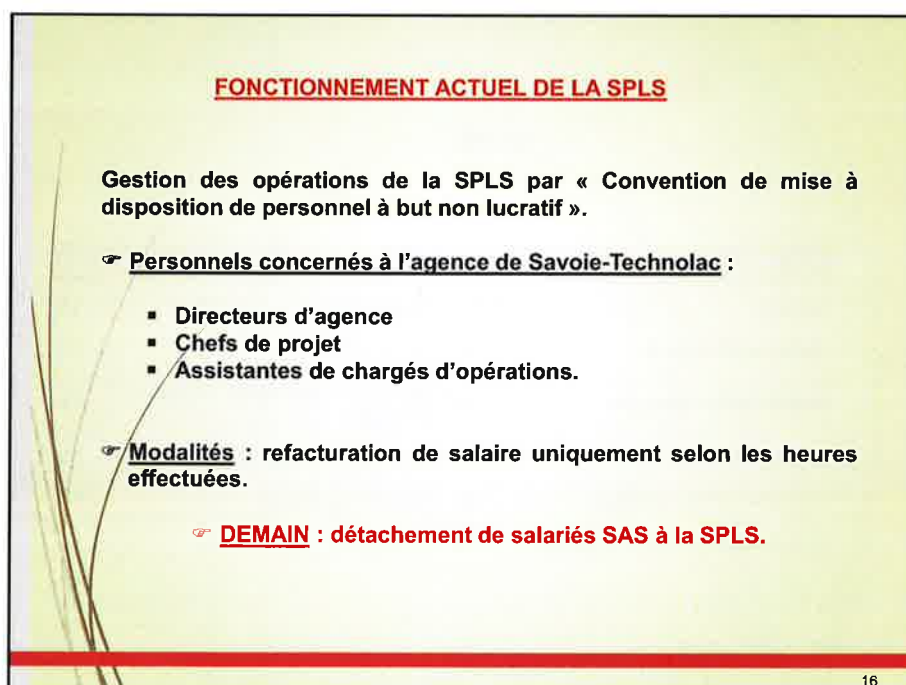
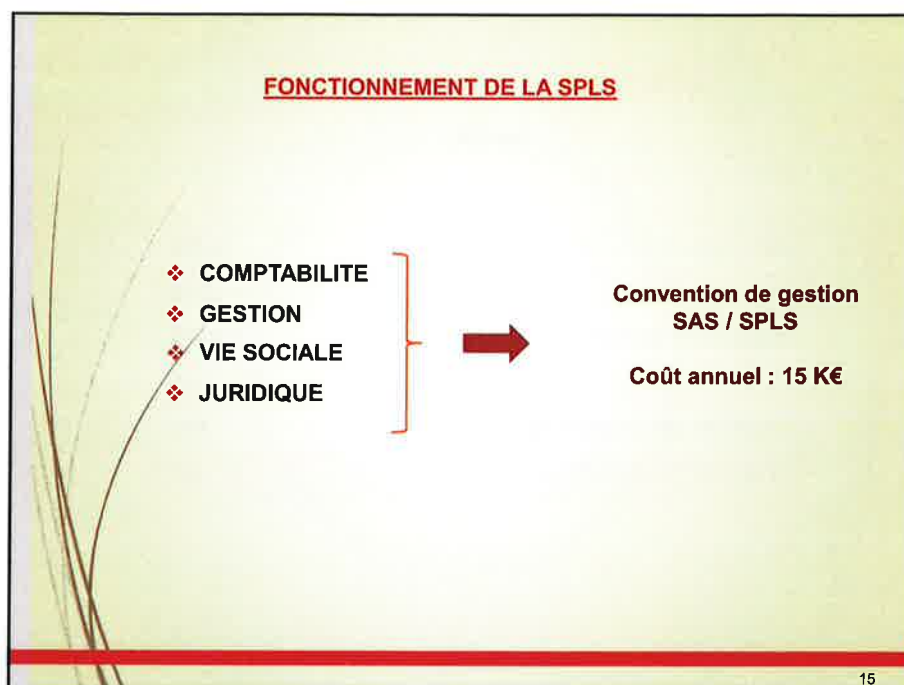
13

COMPTE D'EXPLOITATION 2015 SIMPLIFIE

(en K€)

PRODUITS		CHARGES	
Loyers	1 793	Fonctionnement courant	13
Refacturation taxes	246	Honoraires CAC	13
Refacturation charges	61	Gestion Comptabilité, Finances, Juridique	15
Gestion bâtiments INES	15	Refacturation assurances	55
Rémunérations Mandats	34	Frais de personnel	52
Rémunérations Concessions	72		

14



AUGMENTATION DE CAPITAL SUITE A L'ADHESION DE LA CALB

En Euros

Augmentation de capital de 10 %			
DEPARTEMENT	112 500	30,30 %	Nouveau capital social 371 250 €
SYPARTEC	112 500	30,30 %	
Commune du Bourget-du-Lac	56 250	15,15 %	
Commune de La Motte-Servolex	56 250	15,15 %	
CALB	33 750	9,09 %	

17

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Prise d'actions sociales au capital de la Société Publique Locale de la Savoie (SPLS)

Date de transmission de l'acte : 24/11/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 24/11/2016

Numéro de l'acte : d1555 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20161123-d1555-DE

Date de décision : 23/11/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.9. Prise de participation (SEM, etc...)